

Comment savoir si « qui » est un pronom relatif ?

Le *pronom relatif* « *qui* » :

- sert à introduire une proposition subordonnée relative,
- remplace un groupe de mots,
- devient le sujet du verbe de la subordonnée.

Exemple :

- *Je te présente mon amie qui a vécu longtemps à l'étranger.*
- Le pronom relatif « qui » remplace le groupe de mots « mon amie ».
- Il introduit la proposition subordonnée relative « qui a vécu longtemps à l'étranger ».
- Il est le sujet de cette proposition relative.